

## Comparaison de la situation financière de l'Ontario et des autres provinces

### Points essentiels

- En 2017, le gouvernement de l'Ontario a perçu des recettes totales de 10 415 \$ par personne<sup>1</sup>, la somme la plus basse au pays.
  - En revanche, les revenus fiscaux par habitant de l'Ontario sont au-dessus de la moyenne des autres provinces en raison d'une base économique solide.<sup>2</sup>
  - Ce niveau relativement élevé de revenus fiscaux est toutefois contrebalancé par d'autres sources, qui génèrent des recettes moins élevées. En comparaison avec les autres provinces, l'Ontario tire peu de revenus des ressources et reçoit peu en transferts fédéraux.
- Si les recettes par habitant de l'Ontario sont peu élevées, les dépenses publiques le sont elles aussi en regard des autres provinces. En 2017, l'Ontario a dépensé 9 829 \$ par personne en programmes, la somme la plus basse de toutes les provinces.
  - Les dépenses de programmes par habitant de l'Ontario sont de plus de 2 000 \$ inférieures à la moyenne des autres provinces, un écart qui se creuse depuis 2011.
  - Plus particulièrement, l'Ontario dépense 3 903 \$ par personne en santé. De 487 \$ inférieure à la moyenne du reste du Canada, cette somme est la plus basse au pays.
- Le déficit de fonctionnement net de l'Ontario était de 3,8 G\$ en 2017<sup>3</sup>, moins que les 5,3 G\$ accusés en 2016. Par habitant, il était de 271 \$ sous la moyenne des autres provinces.
  - Les dépenses de programmes de l'Ontario devraient toutefois bondir de près de 5 % en 2018, alors que les revenus devraient globalement diminuer<sup>4</sup>. En conséquence, le déficit de l'Ontario devrait plus que tripler pour atteindre 868 \$ par habitant en 2018, selon les projections du BRF.
- Malgré un déficit par habitant relativement peu élevé en 2017, l'Ontario accusait, derrière Terre-Neuve-et-Labrador seulement, le plus haut niveau d'endettement au Canada. L'augmentation du déficit continuerait de faire lui faire perdre du terrain par rapport aux autres provinces.
- Le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il comptait rétablir l'équilibre budgétaire sans pour autant augmenter les impôts. Considérant que les dépenses de programmes par habitant de l'Ontario sont déjà les plus basses au pays, la marge de manœuvre pour contrôler ou réduire davantage les dépenses pourrait être limitée.

<sup>1</sup> L'information financière gouvernementale présentée dans ce commentaire est tirée des *Statistiques de finances publiques* de Statistique Canada. Les données les plus récentes concernent l'exercice 2017-2018, désigné dans ce commentaire par « 2017 ».

<sup>2</sup> Lorsque les revenus fiscaux de l'Ontario sont comparés à sa base économique, qui fait de la province l'économie la plus vigoureuse, le fardeau fiscal est globalement plus léger que dans le reste du Canada.

<sup>3</sup> En comparaison, la province accusait un déficit de 3,7 G\$ en 2017-2018 selon les Comptes publics et d'après les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

<sup>4</sup> *Perspectives économiques et budgétaires*, automne 2018, Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario; et *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2018*, ministère des Finances de l'Ontario.

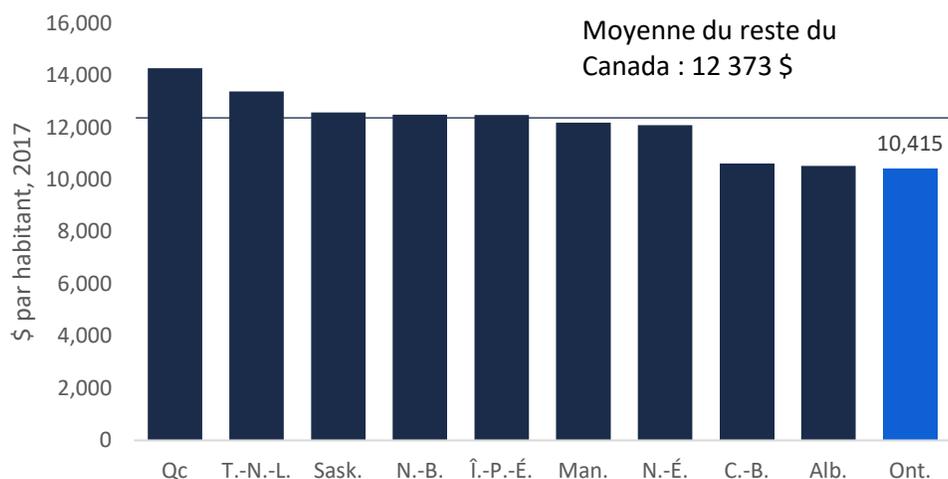
## Aperçu

Ce commentaire présente les recettes, les dépenses, le déficit et la dette nette actuels du gouvernement de l'Ontario en comparaison avec les autres provinces selon les *Statistiques de finances publiques* de Statistique Canada<sup>5</sup>.

### Les recettes par habitant de l'Ontario les moins élevées au Canada

Les recettes des provinces canadiennes proviennent de l'imposition, des redevances sur les ressources naturelles, des transferts du gouvernement fédéral et de sources comme les bénéfices des sociétés d'État et les droits d'utilisation. En 2017, ces sources ont généré en Ontario des recettes par habitant totales de 10 415 \$, les plus basses au Canada.

**Figure 1 : Les recettes totales par habitant de l'Ontario les moins élevées au Canada**



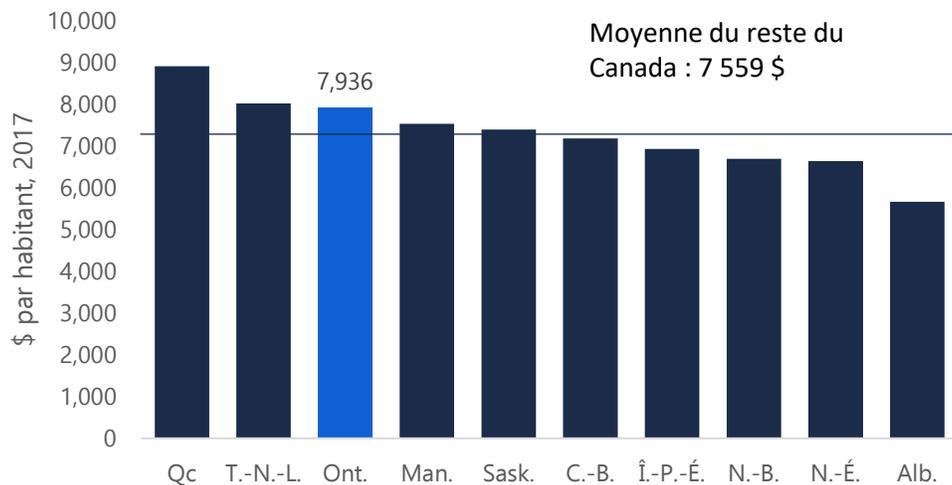
Source : Statistique Canada et BRF.

### Revenus fiscaux

Bien que les recettes totales par habitant de l'Ontario soient les moins élevées au Canada, ses revenus fiscaux sont supérieurs à la moyenne des autres provinces. De 7 936 \$ par habitant en 2017-2018, ils étaient inférieurs seulement à ceux du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

<sup>5</sup> Les *Statistiques de finances publiques* de Statistique Canada, dont les données financières, rajustées en fonction des différences entre les structures organisationnelles et les pratiques comptables des gouvernements, permettent une comparaison entre les provinces. Pour assurer le parallèle avec les Comptes publics de l'Ontario, le BRF a exclu de son analyse les données des administrations locales et rajusté les recettes provinciales et les dépenses en éducation pour inclure l'impôt foncier des conseils scolaires (tel que l'impôt foncier scolaire en Ontario). Il est important de noter que même sans ces rajustements, les provinces conservent essentiellement les mêmes rangs que ceux présentés dans ce commentaire : l'Ontario est l'antépénultième pour les recettes totales par habitant et l'avant-dernier pour les dépenses de programmes par habitant.

**Figure 2 : Revenus fiscaux par habitant relativement élevés en Ontario**



Source : Statistique Canada et BRF.

L'Ontario doit toutefois largement ses revenus fiscaux par habitant relativement élevés à sa base économique solide, comptant sur un secteur des affaires robuste et des ménages relativement prospères.

Lorsqu'on compare les revenus fiscaux de l'Ontario à sa base économique, qui fait de la province l'économie la plus vigoureuse, le fardeau fiscal ontarien est globalement plus léger que dans le reste du Canada (voir la figure 3).

Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers correspondent à 9,9 % du revenu du travail, considérablement moins que la moyenne de 11,7 % pour le reste du Canada. De même, l'impôt sur le revenu des sociétés en Ontario représente 11,8 % des bénéfices, contre 12,2 % en moyenne pour le reste du Canada. Les revenus provenant de la taxe de vente, qui correspondent à 5,9 % des dépenses des ménages, sont quant à eux légèrement supérieurs à la moyenne de 5,7 %<sup>6</sup>.

**Figure 3 : Fardeau fiscal en Ontario et dans le reste du Canada, 2017**

	Ontario	Reste du Canada
Impôt sur le revenu des particuliers (% du revenu du travail)	9,9	11,7
Impôt sur le revenu des sociétés* (% des bénéfices)	11,8	12,2
Taxe de vente (% des dépenses des ménages)	5,9	5,7
Autres revenus fiscaux (% du PIB)	4,1	4,2

*Nota :* Le revenu du travail s'entend de la rémunération des employés, les bénéfices des sociétés s'entendent de l'excédent net d'exploitation, et les dépenses des ménages s'entendent des dépenses de consommation. L'Alberta, qui n'impose pas de taxe de vente, est exclue du calcul de la moyenne du reste du Canada pour la taxe de vente.  
\* Le pourcentage de l'impôt sur le revenu des sociétés est une moyenne de 2015 à 2017, calculée pour amortir la volatilité.  
Sources : Statistique Canada et BRF.

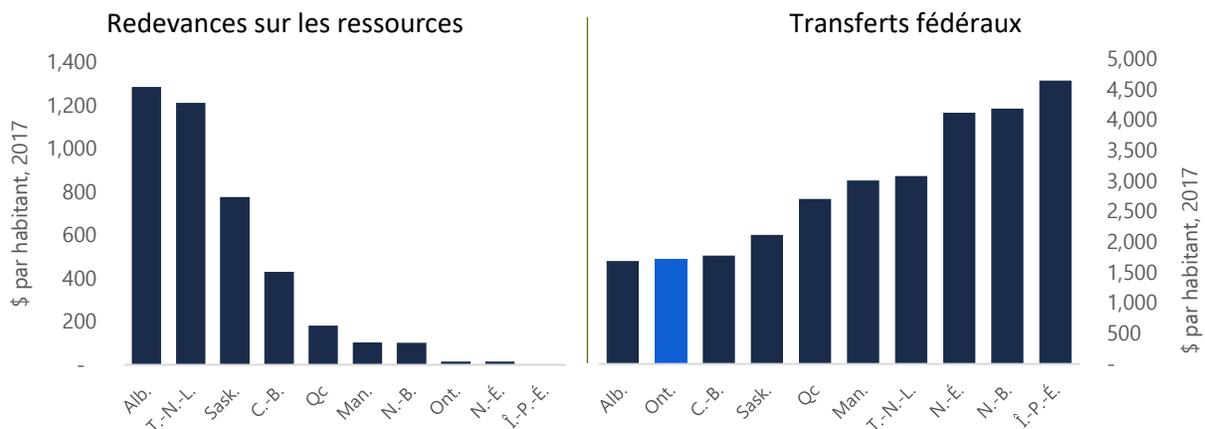
<sup>6</sup> L'Alberta, qui n'impose pas de taxe de vente, est exclue de la moyenne pour le reste du Canada. Autrement, celle-ci descendrait à 4,5 %.

## Autres sources de revenus

Si les revenus fiscaux par habitant de l'Ontario sont relativement élevés, ils sont contrebalancés par des recettes moins élevées que celles des autres provinces du côté des ressources, des transferts fédéraux et des autres sources de revenus.

Les provinces canadiennes qui perçoivent beaucoup de redevances sur les ressources, comme l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, reçoivent généralement moins du gouvernement fédéral que les autres provinces, leurs versements en vertu du programme de péréquation étant moins élevés (voire nuls). Inversement, les provinces canadiennes qui perçoivent peu de redevances sur les ressources, comme l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, ont généralement droit à des transferts fédéraux plus importants.

**Figure 4 : L'Ontario dans le peloton de queue pour les redevances sur les ressources et les transferts fédéraux**



Source : Statistiques de finances publiques de Statistique Canada.

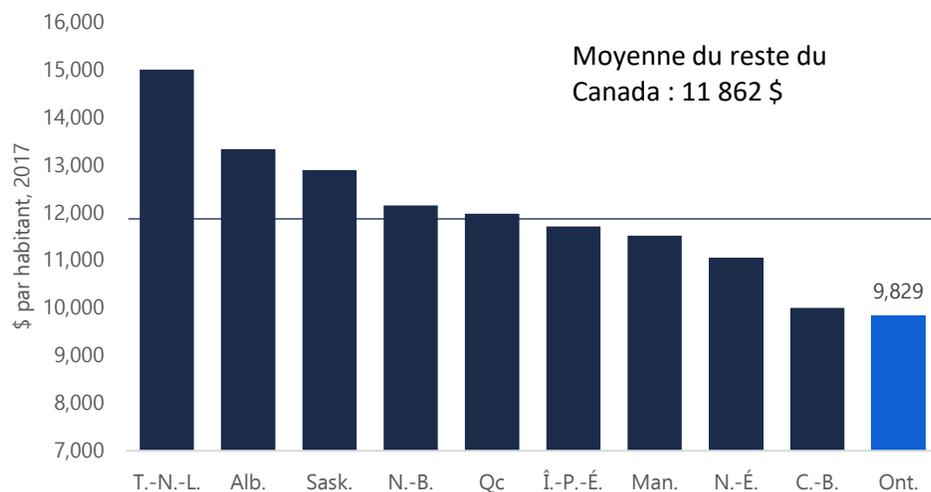
L'Ontario fait ici figure d'exception parmi les provinces, car elle touche relativement peu de redevances sur les ressources comme de transferts fédéraux. De fait, son assiette fiscale avantageuse limite les transferts fédéraux, et particulièrement les paiements de péréquation<sup>7</sup>. C'est pourquoi l'Ontario est avant-dernier au chapitre des transferts fédéraux, même s'il est antépénultième pour les revenus de redevances sur les ressources par habitant.

<sup>7</sup>L'Ontario reçoit également moins que sa part par habitant dans le cadre d'ententes sur le marché du travail, ainsi que de transferts relatifs aux infrastructures et de transferts pour les logements sociaux du gouvernement fédéral.

## Les dépenses de programmes de l'Ontario les moins élevées au Canada

Le niveau peu élevé du revenu par habitant de l'Ontario va de pair avec celui des dépenses. En 2017, l'Ontario affichait les dépenses de programmes les moins élevées du Canada.

**Figure 5 : Les dépenses de programmes de l'Ontario les moins élevées au Canada**

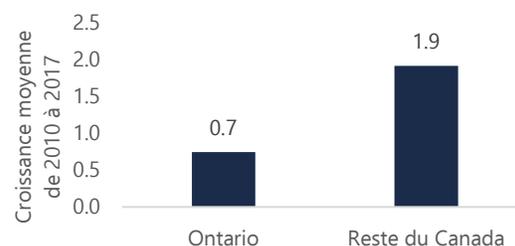


Source : Statistiques de finances publiques de Statistique Canada.

À 9 829 \$, les dépenses de programmes par habitant de l'Ontario sont d'environ 2 000 \$ inférieures à la moyenne des autres provinces<sup>8</sup>. Depuis 2011, les dépenses de la province à ce chapitre croissent de 0,7 % par année en moyenne – un rythme plus de deux fois plus lent que dans le reste du Canada.

La faiblesse des dépenses de programmes par habitant de l'Ontario est à l'image de ses dépenses en santé et en protection sociale<sup>9</sup>. En 2017, la province a dépensé 3 903 \$ par habitant en santé; environ 490 \$ sous la moyenne des autres provinces, ce chiffre est le plus bas parmi ces dernières. De même, les dépenses par habitant en protection sociale se sont établies à 1 606 \$, sous une moyenne de 1 942 \$ pour le reste du Canada. Du côté de l'éducation, les dépenses ontariennes sont comparables à la moyenne.

## Croissance des dépenses de programmes de l'Ontario à un rythme plus de deux fois plus lent que dans les autres provinces



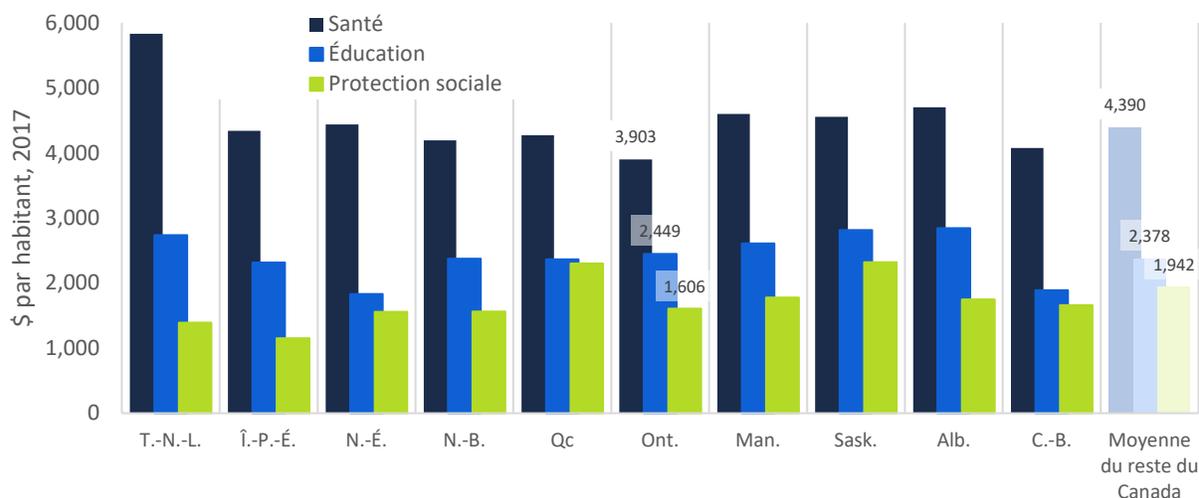
Sources : Statistique Canada et BRF.

Nota : Les valeurs s'appliquent aux gouvernements provinciaux.

<sup>8</sup> Cette valeur représente les dépenses du gouvernement provincial de l'Ontario seulement. Si les administrations locales étaient prises en compte, les dépenses de l'Ontario seraient 1 259 \$ sous la moyenne du reste du Canada par habitant; la province demeurerait à l'avant-dernier rang.

<sup>9</sup> Pour Statistiques Canada, la protection sociale se rapporte au logement, à la sécurité de la vieillesse, au chômage, à la maladie et à l'invalidité, ainsi qu'aux services à l'enfance.

**Figure 6 : Les dépenses en soin de santé de l'Ontario les plus basses au Canada**

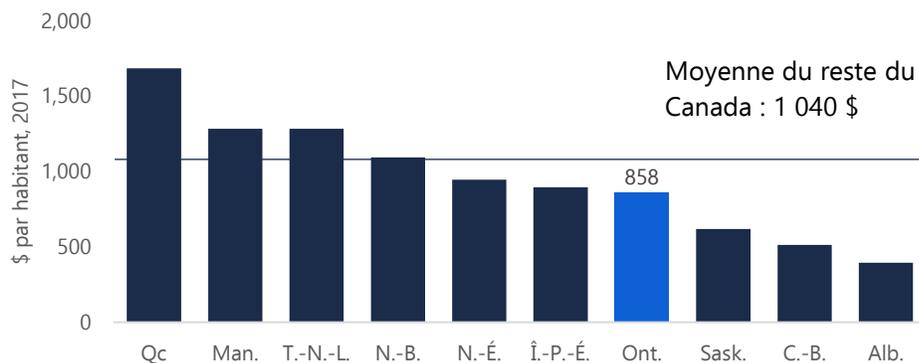


Sources : Statistique Canada et BRF.

Le niveau de dépenses relativement bas de l'Ontario peut s'expliquer par plusieurs facteurs coexistants, comme une diminution de la demande<sup>10</sup>, des coûts de prestation<sup>11</sup> ou de la qualité des services publics.

L'Ontario fait bonne figure au chapitre des paiements d'intérêt sur la dette, bien que son niveau d'endettement soit relativement élevé. En 2017, ils représentaient 858 \$ par habitant, plus de 180 \$ sous la moyenne du reste de Canada, et ce, principalement grâce à des taux d'emprunt avantageux<sup>12</sup>. On prévoit toutefois que la dette de l'Ontario continuera d'augmenter au cours de la période des prévisions, une situation qui viendrait gonfler ses paiements d'intérêt sur la dette.

**Figure 7 : Les paiements d'intérêt sur la dette plus bas en Ontario que dans la plupart des autres provinces**



Source : Statistiques de finances publiques de Statistique Canada et BRF.

<sup>10</sup> Le fait que la population ontarienne soit relativement plus jeune que celle des autres provinces, par exemple, peut exiger moins de ressources en santé. Il en va de même pour le besoin de services sociaux, qui peut être moindre vu la solidité du marché du travail en Ontario.

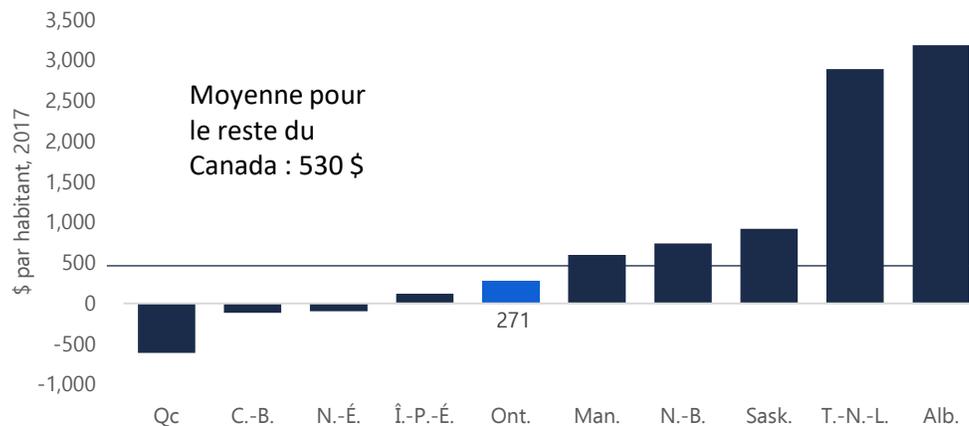
<sup>11</sup> Grâce à sa taille, l'Ontario profite d'économies d'échelle qui lui procurent des gains d'efficacité, ce qui devrait normalement abaisser ses coûts administratifs par rapport aux autres provinces. Citons comme gains possibles la capacité d'acheter en plus gros volumes, le paiement d'intérêts moindres et le niveau de spécialisation supérieur dans l'administration publique.

<sup>12</sup> Voir la *Mise à jour sur la cote de crédit de l'Ontario*, Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario, 2018.

## Comparaison du déficit de fonctionnement et du niveau d'endettement de l'Ontario

Le déficit de fonctionnement net de l'Ontario était de 3,8 G\$ en 2017<sup>13</sup>, moins que les 5,3 G\$ accusés en 2016. À 271 \$ par habitant, il se trouve sous la moyenne des autres provinces, qui s'établit à 530 \$. On projette toutefois qu'il atteindra 868 \$ en 2018, soit plus du triple, en raison d'une augmentation marquée des dépenses et d'une diminution des recettes totales.

**Figure 8 : Le déficit de fonctionnement de l'Ontario sous la moyenne des provinces**



Source : Statistiques de finances publiques de Statistique Canada et BRF.

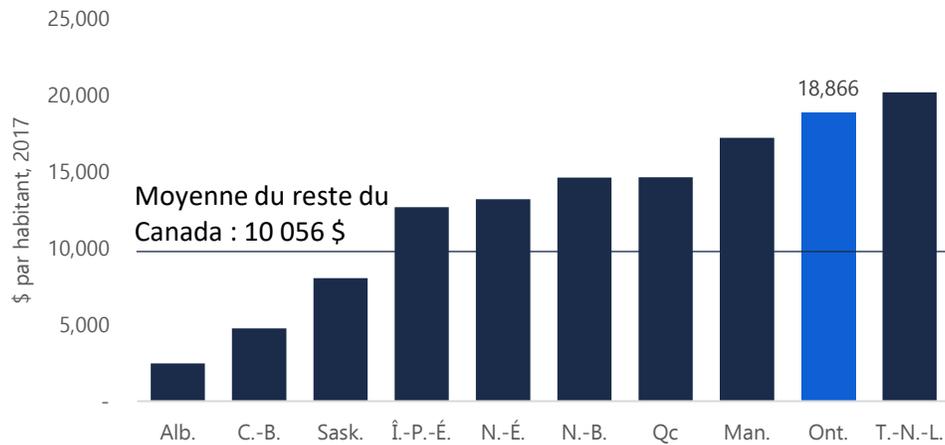
Malgré un déficit par habitant relativement bas en 2017, la dette par habitant de l'Ontario s'élevait à 18 866 \$<sup>14</sup>, ce qui en faisait la deuxième en importance au Canada – derrière Terre-Neuve-et-Labrador seulement<sup>15</sup>. Des déficits annuels récurrents feront par ailleurs augmenter le niveau d'endettement au cours de la période de prévisions.

<sup>13</sup> En comparaison, la province accusait un déficit de 3,7 G\$ en 2017-2018 selon les Comptes publics, en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

<sup>14</sup> Selon les données de Statistique Canada, l'Ontario cumulait une dette financière nette de 268 G\$ en 2017. Ses Comptes publics de 2017-2018 indiquaient 323,8 G\$, en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les données de Statistique Canada (statistiques de finances publiques) sont obtenues à partir de la consolidation d'autres données d'organismes publics.

<sup>15</sup> Le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario, qui s'établissait à 32,4 % en 2017, était aussi le deuxième en importance au Canada en 2017, dépassé seulement par celui du Manitoba (32,5 %).

**Figure 9 : La dette financière nette par habitant de l'Ontario deuxième en importance**



Source : Statistiques de finances publiques de Statistique Canada et BRF.

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à rétablir l'équilibre budgétaire selon un échéancier « raisonnable et pragmatique » sans augmenter les impôts<sup>16</sup>. L'élimination du déficit repose donc principalement sur la réduction des dépenses de programmes; or comme elles sont déjà les moins élevées au pays, la marge de manœuvre pour les contrôler ou les réduire davantage pourrait être limitée.

Luan Ngo  
 Directeur  
 Ingo@fao-on.org

Jessica Kelly  
 Stagiaire en économie

David West  
 Économiste en chef  
 dwest@fao-on.org

L'analyse présentée dans ce commentaire est fondée sur les données accessibles en date du 21 janvier 2019.

Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario  
 2, rue Bloor Ouest, bureau 900  
 Toronto (Ontario) M4W 3E2

Pour toute demande de la part des médias, communiquer avec Kismet Baun au 416 254-9232 ou à kbaun@fao-on.org.

## À propos du BRF

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation

<sup>16</sup> Voir les *Perspectives économiques et revue financière de 2018* aux pages 5 et 18.

financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario. Visitez notre site Web à l'adresse <https://www.fao-on.org/fr/> et suivez-nous sur Twitter à <https://Twitter.com/InfoFAO>.

## Annexe

### Statistiques de finances publiques des provinces (\$ par habitant)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	On	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Moyenne canadienne	Moyenne du reste du Canada
<b>Dette financière nette</b>	-20 211	-12 696	-13 208	-14 634	-14 645	<b>-18 866</b>	-17 224	-8 047	-2 475	-4 756	-13 474	-10 056
<b>Solde de fonctionnement net</b>	-2 891	-118	96	-740	610	<b>-271</b>	-599	-922	-3 187	115	-430	-530
<b>Revenu total</b>	13 386	12 479	12 086	12 495	14 270	<b>10 415</b>	12 192	12 584	10 534	10 624	11 613	12 373
Impôt et taxes	8 027	6 940	6 632	6 703	8 925	<b>7 936</b>	7 539	7 404	5 671	7 190	7 706	7 559
Subventions	3 080	4 651	4 122	4 190	2 704	<b>1 718</b>	3 008	2 114	1 688	1 780	2 155	2 431
Cotisations sociales	314	86	345	328	568	<b>343</b>	182	236	167	321	360	371
Autres revenus (y compris les redevances)	1 965	803	987	1 274	2 073	<b>418</b>	1 463	2 829	3 007	1 334	1 393	2 011
<b>Dépenses de programmes</b>	14 996	11 702	11 043	12 142	11 975	<b>9 829</b>	11 508	12 888	13 325	9 995	11 073	11 862
Santé	5 834	4 342	4 439	4 194	4 274	<b>3 903</b>	4 601	4 554	4 703	4 078	4 201	4 390
Éducation	2 738	2 315	1 830	2 375	2 363	<b>2 449</b>	2 609	2 813	2 843	1 891	2 406	2 378
Protection sociale	1 394	1 151	1 560	1 565	2 302	<b>1 606</b>	1 776	2 321	1 751	1 658	1 812	1 942
Autres	5 030	3 894	3 214	4 008	3 035	<b>1 871</b>	2 523	3 201	4 028	2 368	2 656	3 153
<b>Charge d'intérêt</b>	1 282	895	946	1 093	1 685	<b>858</b>	1 282	618	395	514	969	1 040

Sources : Statistique Canada et BRF.

## Statistiques de finances publiques des provinces (pourcentage du PIB)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	On	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Moyenne canadienne	Moyenne du reste du Canada
<b>Dette financière nette</b>	-32,3	-29,0	-29,5	-30,8	-29,5	<b>-32,4</b>	-32,5	-11,8	-3,2	-8,1	-23,2	-17,3
<b>Solde de fonctionnement net</b>	-4,6	-0,3	0,2	-1,6	1,2	<b>-0,5</b>	-1,1	-1,3	-4,1	0,2	-0,7	-0,9
<b>Revenu total</b>	21,4	28,5	27,0	26,3	28,7	<b>17,9</b>	23,0	18,4	13,6	18,1	20,0	21,3
Impôt et taxes	12,8	15,9	14,8	14,1	18,0	<b>13,6</b>	14,2	10,8	7,3	12,3	13,3*	13,0*
Subventions	4,9	10,6	9,2	8,8	5,4	<b>3,0</b>	5,7	3,1	2,2	3,0	3,7	4,2
Cotisations sociales	0,5	0,2	0,8	0,7	1,1	<b>0,6</b>	0,3	0,3	0,2	0,5	0,6	0,6
Autres revenus (y compris les redevances)	3,1	1,8	2,2	2,7	4,2	<b>0,7</b>	2,8	4,1	3,9	2,3	2,4	3,5
<b>Dépenses de programmes</b>	24,0	26,7	24,7	25,6	24,1	<b>16,9</b>	21,7	18,9	17,2	17,1	19,1	20,4
Santé	9,3	9,9	9,9	8,8	8,6	<b>6,7</b>	8,7	6,7	6,1	7,0	7,2	7,6
Éducation	4,4	5,3	4,1	5,0	4,8	<b>4,2</b>	4,9	4,1	3,7	3,2	4,1	4,1
Protection sociale	2,2	2,6	3,5	3,3	4,6	<b>2,8</b>	3,3	3,4	2,3	2,8	3,1	3,3
Autres	8,0	8,9	7,2	8,4	6,1	<b>3,2</b>	4,8	4,7	5,2	4,0	4,6	5,4
<b>Charge d'intérêt</b>	2,0	2,0	2,1	2,3	3,4	<b>1,5</b>	2,4	0,9	0,5	0,9	1,7	1,8

Source : Statistique Canada et BRF.

\* Le pourcentage moyen du PIB que représentent les revenus fiscaux pour le Canada (avec et sans l'Ontario) est moins élevé que pour l'Ontario puisqu'il tient compte de l'Alberta, qui ne perçoit pas de taxe de vente. Si l'Alberta percevait une taxe au taux national moyen, le pourcentage du PIB pour le Canada (avec et sans l'Ontario) serait dans les deux cas de 13,7 %.